

St. Hyacinthe, 14 Sept., 1872.
 Fleur par quintal 3.00 à 3.12; Do de blé d'Inde 0.60 à 0.60; de Sarrasin 2.50; blé par mt 1.40 à 1.65; blé d'Inde de 0.80 0.90; Pois 0.80 avoine, 0.35 à 0.40; Orge, 0.50 à 0.55; Sarrasin 0.50; Bœuf par 100 lbs 6.00 à 7.00; Bœuf par livre 0.10; Agneau par quartier 50 à 60 cts. Veau 8 à 10c; Lard frais par 100 lbs 6.50 à 7.00 de la lb 8 à 10c, de salé lb 8 à 10c; volailles, dinées par couple 2.00; poules de 40 à 50c. Poulets de 25 à 35c. Pigeon de 00 à 00c. Gibier, Pluviers couple 00c; Perdrix de 00 à 00. Tourterelles, la d'z. 1.00; Patates minot 50c; Choux pomme 12c; Laine 40c; Sucre d'érable la lb 12c, Miel 10c. Œufs la doz. 17c Oignons par minot, 80; Foin par 100 bottes 8.00 à 10.00; Paille [voyage] 2.25 à 2.50.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Montréal, 14 Sept., 1872

Bœuf, 1ère qualité par 100 lbs	7 à 8
Bœuf, 2me qualité	5 à 6
Vaches à lait	25 à 40
Vaches extra	40 à 65
Veaux 1ère qualité	10 à 12
" 2me "	6 à 8
" 3me "	3 à 6
Moutons, 1ère qualité	6 à 8
" 2me "	4 à 6
Agneaux, 1ère "	4 à 5
" 2me "	3 à 4
Cochons, 1ère "	7 à 12
" 2me "	4 à 6
Foin, 1ère qualité, par 100 bts	11 à 13
Foin, 2me "	10 à 11
Paille, 1ère qualité	7 à 8
" 2me "	5 à 6

Marché de Québec, 14 Sept.,

Fleur extra supérieure, 8.00 à 8.25; do extra 7.00 à 7.75 de goût 6.60 à 7.50 du supér. No. 1 6.40 à 6.75 do forte 6.60 à 6.80; do Supr. No 2, do 6.00 à 6.30, par quintal 3.20 à 3.30 Gruau par 200 lbs 6.00 à 6.25, Blé d'Inde, blanc, par 200 lbs 3.30 à 3.40, do jaune, do 3.60 à 3.70 bœuf 1ère qualité par 100 lbs. 8.00 à 8.50; 2e 7.00; 3e 7.50, 3e 6 à 6.5; 1ère qualité par lbs. 10 à 11c Mouton, 1ère qualité, par lbs. 9c à 10c. Lard frais, par 100 6.00 à 6.60, par lbs 8 à 9, salé, par lbs. 10 à 11c, Jambon frais par lbs 9 à 10c do salé et fumé 15c. Saumon, No. 1 par bl de 200 lbs 15.00 à 16.00; do par lb, 8 à 10, Morue verte, par quart 3.75 à 4.00 do en draft 6.00 à 6.50 do par lbs 3 à 4 Morue sèche par quintal 4.75 à 5.00 Huile de Morue, par gallon 57 à 60 Hareng du Labrador No 1, par qrt 3.75 à 4.00 Volailles par couple 50 à 60. Oies 70 à 1.50 Dindes de 2.50 à 3 Canards, de 75 à 90 Patates par minot 30 à 30 Avoine par 32 livres 53 à 56 Beurre salé, par lbs 15 à 16 Beurre frais, de 19 à 20, Fromage par lbs 14 à 15 Œufs par douzaine 12 à 15 Sucre d'érable, par lbs 8 à 9 Pommes par qrt. 4.00 à 5.00 Oignon par qrt 3.50 à 5.50 Foin, par 100 bottes 11.0 à 10 Paille de 5 à 5.50 Paux vertes inspectés par 100 lbs 00 à 00.00 do mouton non préparées chaq 00 à 00 do Veau do par livre 00 à 00 Laine par Lbs 00 à 00 Bois, par corde 42 pieds 6 poutch, 5.00 à 5.00

Frix du marché en détail de Montréal, 14 Sept.—Farine de blé de la campagne, par 100; 3.00 à 3.10; do avoine 2.00 à 2.20; Blé d'Inde de 1.60 à 1.65; Sarrasin de 2.15 à 2.20; blé par minot 1.00; Pois de 0.75 à 0.80; Orge de 0.45 à 0.50; avoine par 40 lbs. 0.30 à 0.40 Sarrasin par m. 0.50 à 0.60; Lin de 1.40 à 1.50 Miel 2.00 à 2.20; Blé d'Inde de 0.80 à 0.85; Pommes par qrt. 2.00 à 4.00; Patates par poche 0.50 à 0.60; Fèves par mt. 1.80 à 2.00; Oignons par tresse 0.10 à 0.12; œuf par doz 0.16 à 0.18 Beurre frais la lb, 0.25 à 0.30; do salé 0.16 à 0.18; Sucre d'érable 0.12 à 0.13; Miel par lb. 0.10 à 0.11; Saïndoux de 0.12 à 0.15; Lard frais par 100 lbs 6.00 à 6.50; Bœuf, 100 lbs 5.00 à 7.00; Lièvres par couple 0.00 à 0.00; Dindes couple 1.20 à 2.00; Dindes jeunes de 1.60 à 2.00; Oies 1.20 à 1.40; Canards 0.75 à 0.80; Poules 0.60 à 0.70; Poulets 0.25 à 0.40; Pigeons 0.20 à 0.25; Perdrix 0.00 à 0.00; Tourterelles par doz 5.00; Bécasses 0.

SOCIETE D'AGRICULTURE DU COMTE DE BAGOT

L'Exposition annuelle de cette Société se tiendra à L. Liboire, le 25 septembre prochain, à 10 heures A. M.

Par ordre
 P. S. GENDRON.
 Sec. Trésorier.

St. Rosalie 26 Août 1872.

AVIS.

L'exposition annuelle d'animaux et de produits de manufacture domestiques du comté de St. Hyacinthe, aura lieu mardi, le 24 septembre prochain, à dix heures de l'avant midi sur la place du marché à foin, en la cité de St. Hyacinthe.

J. O. GUERTIN,
 Sec. Trésorier.

SOCIETE D'AGRICULTURE DU

Comté de Rouville.

L'Exposition annuelle de la Société d'Agriculture du comté de Rouville aura lieu à Rougemont chez M. Israel Leroux jeudi le 19 septembre à 10 heures de l'avant-midi,

Par ordre,
 J. U. MESSIER,
 S. T. S. A. C. R.

SOCIETE D'AGRICULTURE DU

Comté de Champlain.

L'Exposition agricole et industrielle de la dite Société aura lieu dans ou près du Village de la Paroisse de STE. GENEVIEVE de BATTISCAN, JEUDI le DIX D'OCTOBRE PROCHAIN, à DIX HEURES de l'Avant-midi.

Par ordre
 ROE TRUDEL
 Sec. Trésorier.

Ste. Geneviève de Battiscan, 19 Août 1872.

A VENDRE.

Grand avantage pour une famille qui voudrait s'établir dans les townships de l'Est, une terre de cent trente acres, presque toute en état de culture, avec trois granges une maison finie, un bon verger et une sucrerie, à un mille du village seulement à quelques arpents du chemin de fer. Les conditions sont des meilleures.

S'adresser à
 JOSEPH MASSE,
 ou sur le lieu à MDE. STUPPLE.

West Sefford 31 Juillet 1872.

A VENDRE OU A LOUER.

Dans le centre de la ville, une bonne maison en briques à deux étages au coin des rues Cascades ou Piété, avec glacière, cuisine, remises, écuries, et un grand terrain,

Conditions faciles.
 S'adresser à
 BENANI LABONTE.

St. Hyacinthe 1 Août, 72.—

Arbres, Oignons, Bordures,
 Graines, Vases à fleur et à fruit—4 Catalogue 20 cts.

J. K. HANNIZ, Bloomington Nurseries, Ill. 16 f J A.

AVIS.

Deux grands emplacements contigus, sur lesquels il y a trois maisons sus-érigées, sises en la cité de St. Hyacinthe, sur les rues Ste. Anne, Ste. Marguerite et St. François, sont offerts en vente.

Les conditions seront faciles et libérales. S'adresser au propriétaire,

JAMES B. MURRAY,
 ou à A. C. DESTROISMAISONS,
 Notaire.

BILLS PRIVES.

PROVINCE DE QUEBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiés que par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises à en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais en français et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
 Greffier du Con. Lég.
 G. M. Muir,
 Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 6 Août 1872.

ENCAN! ENCAN!

CHEVAUX, VACHES, MOUTONS, COCHONS

CHARRUES, HERSES, MOULIN A BATTRE INSTRUMENTS ARATOIRES, ETC.

AU 4e RANG DE ST. CHALES.

Lundi 23 Septembre 1872.

Le soussigné, informe le public que lundi le 23 Septembre courant, il offrira en vente par Encan public, à des conditions avantageuses, tout son roulant actuellement sur sa propriété au 4e rang de St. Charles; consistant en 5 chevaux, Vaches, Taurailles, Moutons, Cochons, Moulin à battre, Cribles, Voitures d'Été et d'Hiver, Charrues, Herse, Fourchs, Rateaux en un mot tous les instruments aratoires; C'est une bonne occasion, dont les cultivateurs feront bien de profiter, les conditions seront avantageuses et seront connues le jour de la vente.

J. B. DOUAIRE BONDY.

St. Charles 11 Septembre 1872.

Gazette des Campagnes Ste Anne Imprimerie